

Bourg-en-Bresse, le 15 janvier 2021

Bien chers Paroissien(ne)s,

**Durant la Messe de la Nuit de Noël**, l'Église nous donnait à méditer le cantique de Zacharie : « *Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui visite et rachète son peuple. Il a fait surgir la force qui nous sauve dans la maison de David, son serviteur, comme il l'avait dit par la bouche des saints, par ses prophètes, depuis les temps anciens : salut qui nous arrache à l'ennemi, à la main de tous nos oppresseurs.* »

**L'Espérance de Noël**, c'est la venue au monde du Sauveur, qui remporte par son amour et sa miséricorde infinis, la victoire sur le Démon, le péché et la mort, moyennant son abaissement de la crèche à la Croix, gloires discrètes qui anticipent le triomphe de la Résurrection. Même si le temps liturgique de Noël s'est achevé avec la fête du baptême du Seigneur le dimanche 10 janvier, "*ne nous laissons pas voler notre espérance !*" (Pape François), du fait des circonstances que nous traversons.

**Parmi nos inquiétudes, il y a celles relatives au projet de lois bioéthiques** au sujet duquel les évêques de France se sont exprimés : « *Ce projet de loi entraîne des risques graves pour notre société en bouleversant l'ordre de la filiation humaine, en ouvrant de fait un droit à l'enfant au lieu de défendre les droits de l'enfant, et en organisant sur les embryons humains des recherches qui ne respectent pas leur intégrité et qui n'ont pas pour première visée leur santé, mais plutôt une amélioration des succès de la technique de procréation médicalement assistée. N'assistons-nous pas à un aveuglement diffus sur la dignité de tout être humain qui vient gratuitement à l'existence et qui doit être accueilli fraternellement ?* »

Nos évêques invitent chacun d'entre nous à vivre entre janvier et début février **quatre vendredis (15, 22, 29 janvier et 5 février) de jeûne et de prière**, éventuellement accompagnés grâce au lien ci-après : <https://fr.aleteia.org/2021/01/13/loi-de-bioethique-comment-participer-a-la-priere-proposee-par-les-eveques/>

**Au plan pratique, pour les deux prochaines semaines à compter de demain, samedi 16 janvier :**

- **Concernant les horaires de Messes**, celle de 18h00 du dimanche (17 et 24 janvier) est suspendue et remplacée par une Messe célébrée à 9h00 dans la chapelle saint François ; et celles de 18h30 les mardi, mercredi et vendredi, seront remplacées, ces jours-là, par une **Messe à 12h15**.
- **Concernant les horaires de confessions**, ils sont modifiés comme suit :
  - mardi, jeudi et vendredi **de 17h00 à 17h45**,
  - mercredi et samedi **de 16h00 à 17h45**.
- **Concernant les horaires des catéchismes**, ils sont modifiés comme suit :
  - mardi de 16h45 à 17h45 pour les primaires,
  - vendredi de 17h00 à 17h45 pour les 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>.

Bien entendu, au terme de ce délai de deux semaines, nous revisiterons ces informations en fonction des nouvelles dispositions sanitaires.

Continuons à bien prier les uns pour les autres, à bien nous soucier les uns des autres, autant que nous le pouvons.

Que l'Enfant-Dieu nous garde sous son regard, sa lumière et sa tendresse !

Père François Rineau, osv+